

Déclaration de Sinistre

ACCIDENT AUTOMOBILE

ASSURANCE AUTOMOBILE

Emplacement réservé à l'agence qui réceptionne la déclaration (cachet + date de réception) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° Rue : Code Postal : Ville :

☎/...../...../...../..... email@.....

DATE du SINISTRE :/...../.....

N° du CONTRAT d'ASSURANCE :

LIEU (adresse, code postal, ville) :

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

S'il n'y a que des dégâts matériels ➤ remplir tranquillement et soigneusement le constat amiable

S'il y a un blessé même léger ➤ alertez d'abord la Police ou la Gendarmerie

COMMENT REMPLIR LE CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE ?

Sur les lieux de l'accident : compléter le RECTO du constat, un seul carnet de constat amiable pour 2 véhicules en cause (2 pour 3 véhicules, etc ...).

Les rubriques VEHICULE :

➤ 6 à 9 : Se munir de ses documents d'assurance (contrat ou carte verte), du permis de conduire, de la carte grise du véhicule et reporter les informations

➤ 10 : indiquer avec précision le point de choc initial

Les rubriques CIRCONSTANCES – CROQUIS :

➤ 12 : cases A-B (de n° 1 à 17) : mettre une croix (X) dans chacune des cases s'appliquant à l'accident, indiquez le nombre de cases marquées d'une croix

➤ 13 : établir un croquis de l'accident

Signer et faire signer le constat par l'autre conducteur, lui remettre l'un des exemplaires, conserver l'autre

Chez soi : compléter soigneusement la partie VERSO du constat (ne modifier en aucun cas la partie Recto du constat)

Préciser où et quand votre véhicule sera visible (nom, adresse, téléphone du Réparateur)

Fait à le/...../.....

Signature :

Pièces à fournir (liste non exhaustive) :

- Le constat amiable d'accident automobile dûment complété et signé (recto-verso)

La déclaration est à retourner dans les cinq jours après la survenance du sinistre à l'adresse suivante :

VITAL ASSUR – Service Sinistres – 44 Cours Léopold – 54000 NANCY

Pour contacter le Service Sinistres :

☎ 03.83.54.86.87

☎ 03.83.51.28.23

✉ sinistresvitalassur@mgel.fr